

## PROCES-VERBAL du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du lundi 24 Juin 2013

L'an deux mille treize, le lundi 24 Juin, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 04 Juin 2013, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MENARD, Nicole DELATRE, Maurice LEVACHER, Michel CITHER, Jocelyne RIDARD, Guillaume GRIMM, Joseph RENARD, Nicole NUYENS, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Alain GUENEAU, Pascal JOLLY, Véronique SIPMA, Claude LANDAIS, Lorraine FERRE, Gilbert NOEL, Gérard FRESLON, André TURC, Jean-Louis PAUL, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Mauricette PERLY, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Jean-Jacques CHOLET, Christian LE DENMAT, Patrick HEITZ, Jean-Pierre METAYER, Pierre ROUGEOT, Gérard VOLPATTI, Jean-Michel MAUREILLE, Martial CHEVALLIER, Jean-Yves HILLION, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Jean-Luc LECOMTE, Lysianne ELIE-PARQUET, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

#### **Délégués suppléants votants / pouvoirs :**

Bernard GUILLOIS, Chantal SIMONETTI, Jacky SABOURIN, Marie-Paule BIDEAU, Hélène DUMUR, Henri VENTROUX, Christian LEFEVRE, Jacqueline POTEL, Pierre METROT, Gérard NININ, Jean-Luc MAUBLANC, Marie BONNANS, Alain JOURDREN.

#### **Délégués suppléants non votants :**

Daniel BRETON, Olivier BRUERE, Luc HEBERT, Frédérique DAIGREMONT, Henri BERGAMI, François LAMY, Claudie ASMONTI, Michel BRICOUT, Eric PICHOU, Jean-Luc DELETRE, Bernard PATIN, Christian ROUSSEAU, Marc WEIPPERT, Anne GRANIER.

#### **Délégués titulaires absents/excusés :**

Joseph PLACIER, Jean-Michel de MONICAULT, Fernando ALVES, Pierre DURO, Didier HERBEAUX, Marie-Josèphe LIGIER, Jean-François GAFFIOT, Claude BRICOUT, Michel MARCHAND, Lucien TESQUET, Céline MIRAUX, Jack COQUENTIN, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Marie PALAIS, Philippe NGUYEN THANH, Guillaume GUIBET.

#### **Délégués suppléants absents/excusés :**

Isabelle BESSAC, Geneviève CAROF, Sébastien VALLENGELIER, Geneviève de SONNEVILLE, Alain PLEGE, Armelle DEWULF, Pascal DUGUAY, Jean BARBIER, Pierre LANCESTREMER, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Philippe DESPRES, Philippe SAMSON, Daniel GABANO, Didier COURTAT, Gilbert BERNARDIN, Yves DERAÈVE, Liliane HENRY, Serge CHAYE, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Isabelle MACE, Nathalie BAZIRE, Jean JOUAULT, Claude WOLFF, Michèle DUCARDONNET, Christelle JONOT, Isabelle DUPONQ, Pascal POISSON, Maryse AVICE, Xavier AGUSTI, Mohamed Ali ADRAOUI, Hélène SEGURA.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Patrick HEITZ (délégué titulaire de la commune de Rouvray)  
est désigné Secrétaire de séance

## **Intervention de ALEC27 – Présentation de Cécile APLINCOURT, Conseillère en Energie Partagée (CEP) de la Cape**

---

Monsieur MARY ouvre cette séance en rappelant que la CAPE a signé, le 29 mai dernier, une convention de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Eure.

Cette convention prévoit un accompagnement de la Cape et ses communes membres, dans leurs projets de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et plus largement sur les thématiques du développement durable.

Monsieur MARY présente Florent FENAULT, Conseiller Info-Energie et Cécile APLINCOURT, Conseillère en Energie Partagée (CEP), qui interviendra auprès des communes de la Cape qui le souhaitent.

Madame DELATRE et Monsieur POUCHIN s'interrogent sur la possibilité qu'un SIVOS sollicite la CEP et non la commune (regroupement scolaire).

La mission de Madame APLINCOURT, sur trois ans, consistera à établir un état des lieux du patrimoine communal et dressera un bilan énergétique avec propositions d'amélioration, pour une meilleure économie de l'énergie.

Elle précise que son rôle n'est pas de remplacer un bureau d'études mais d'apporter un conseil avisé et d'orienter par la suite, les communes, vers les meilleurs interlocuteurs. La CEP doit être considérée comme une « aide à la décision ». Elle invite les communes intéressées à se faire connaître rapidement.

Le document power-point, présenté lors de cette séance, sera transmis aux communes qui en feront la demande.

### **Informations générales**

---

#### **1. Décès de Monsieur Michel DUVAL, maire de BUEIL et délégué titulaire de la Cape**

Une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Michel DUVAL.

#### **2. Rapport supplémentaire**

Monsieur VOLPATTI propose d'inscrire à l'ordre du jour un rapport supplémentaire.

Celui-ci concerne le tarif de location d'instrument à l'école de musique de Saint-Marcel, qui a été omis dans la délibération prise le 27 mai dernier.

Le Conseil accepte à l'unanimité son inscription à l'ordre du jour.

#### **3. Approbation du procès-verbal du 27 mai 2013**

En l'absence de remarque, Monsieur VOLPATTI propose de faire circuler la feuille d'émargement afférente, au cours de ce conseil.

#### **4. Rapport d'activités 2012 et comptes administratifs 2012 de la CAPE**

Ces documents sont remis ce soir à chaque commune. Le représentant qui retirera l'enveloppe (ou carton) au nom de sa commune, devra émarger sur la liste prévue à cet effet.

Monsieur VOLPATTI rappelle que ce rapport devra faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI seront entendus.

Il invite les communes à adresser, en retour, copie de leur délibération à la Cape, ou tout autre document justifiant de cette présentation (ordre du jour, compte-rendu...).

## 5. Prochain Conseil Communautaire

La prochaine réunion du Conseil Communautaire se tiendra le **lundi 30 septembre 2013 à 18h00**.

★★★★★

### Communication C 06/06/2013

#### Informations au Conseil concernant les décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire, dans le cadre de leurs délégations

---

Cette communication est présentée par Monsieur Gérard VOLPATTI.  
En l'absence de remarque, le Conseil en prend acte à l'unanimité.

★★★★★

### Communication C 07/06/2013

#### Rapport d'activités 2012 de la Cape

---

Cette communication est présentée par Monsieur Gérard VOLPATTI.  
En l'absence de remarque, le Conseil en prend acte à l'unanimité.  
Monsieur VOLPATTI rappelle le point n° 4 du paragraphe « informations générales » du présent procès-verbal.

★★★★★

### Rapport 87/06/2013

#### Composition des jurys de concours ou de maîtrise d'œuvre – Composition du jury de concours pour la création d'un pôle culturel et associatif dans l'ancienne école de Pacy sur Eure

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Gérard VOLPATTI.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de décider que les membres du jury soient spécifiquement désignés pour chaque opération,
- d'élire les représentants du conseil communautaire qui siègeront au sein du jury de concours relatif la création d'un pôle culturel et associatif dans l'ancienne école de Pacy sur Eure comme suit :

#### Membres titulaires :

- Pascal LEHONGRE
- Moïse LEVASSEUR
- Jean-Jacques CHOLET
- Cécile CARON
- Pascal JOLLY

Membres suppléants :

- Yves ROCHETTE
- Marc VANCAEYZEELE
- André TURC
- Jean-Yves HILLION
- Christian LE DENMAT

★ ★ ★ ★ ★

**Rapport 88/06/2013**

**Redevances pour l'utilisation des installations sportives communautaires pour la saison 2013/2014**

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Jean-Yves HILLION.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les redevances d'utilisation des installations sportives communautaires, pour la saison 2013/2014, telles que précisées ci-dessous,
- de donner délégation au Bureau Communautaire pour traiter les demandes de mise à disposition des installations sportives de la Cape.

**1. Tarififications d'occupation pour les stades et gymnases (applicables au 31 août 2013)**

<b>Equipements sportifs</b>	<b>Tarifs 2013/2014</b>
Grande salle d'Activités Physiques et Sportives	8,40 €/Heure
Autre salle d'Activités Physiques et Sportives	4,20 €/Heure
Complexe Sportif extérieur	7,00 €/Heure

*La nomenclature des 3 familles d'équipements est jointe en annexe du rapport.*

Ces installations sportives restent d'accès gratuit pour les organismes situés sur le territoire de la C.A.P.E. suivants : les établissements scolaires primaires (maternelles et élémentaires), les associations sportives, les A.L.S.H., le C.R.J.S., l'Institut des Fontaines, la Police Municipale, le sport Inter-entreprise (organisé par le service des sports de Vernon), le S.D.I.S., les Papillons blancs, ces occupations ayant été prises en compte au travers des transferts de charge.

Enfin, toute demande de mise à disposition gracieuse par une structure non mentionnée ci-dessus fera l'objet d'un examen.

**2. Tarifications d'occupation pour la piscine Robert Taron et l'espace nautique de la Grande Garenne (applicables au 31 août 2013)**

	<b>2013/2014</b>
<b>Etablissements scolaires extérieurs</b>	107,00 €/séance/classe* + 4 € > 25 élèves
<b>Collèges de la CAPE**</b>	38,80 € par séance
<b>Lycées de la CAPE</b>	Pris en charge par le Conseil Régional (tarifs votés par le Conseil Régional)
<b>Ecoles primaires CAPE</b>	Gratuit

\*classe : si la classe unique comprend plusieurs groupes de niveaux (cp, cm1..), c'est la notion de groupe qui prédomine ; chaque groupe demandant un encadrant MNS.

Exemples :

- 1 classe de cm1 de 30 élèves : 107 euros +4 €\*5 élèves supplémentaires
- 1 classe regroupant 15 CP et 20 CM1 : 107 euros + 107 euros
- 1 classe regroupant 20 CP et 30 CM1 : 107 euros + 107 euros +4 €\*5 élèves supplémentaires

\*\* : les tarifs ne sont pas applicables pour les établissements bénéficiant du transfert de charge entre les communes et la Cape.

## 2.1 Tarifs publics Piscine Robert TARON (applicables au 31 août 2013)

	2013/2014	
	Billet	Carte
<b>Fourniture de la carte d'accès piscine et activités aquatiques</b>		2 €
<b>Perte de clef individuelle de vestiaire</b>	10 €	
<b>Plein tarif CAPE</b>	2,90 €	23,35 €
<b>Tarif réduit** CAPE</b>	2,40 €	19,20 €
<b>Abonnement annuel piscine Plein tarif CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		117 €
<b>Abonnement annuel piscine Tarif réduit** CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		96 €
<b>Plein tarif hors CAPE</b>	4,10 €	35,60 €
<b>Tarif réduit** hors CAPE</b>	3,50 €	30,60 €
<b>Abonnement annuel piscine Plein tarif hors CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		163 €
<b>Abonnement annuel piscine Tarif réduit** hors CAPE (Volume limité à 50 abonnements)</b>		141 €
<b>Activités (sans encadrement fourni par la structure)</b>	64,80 €/heure	

\*\* : Les tarifs « réduits » sont applicables au moins de 18 ans, aux étudiants, aux chômeurs et aux personnes de plus de 65 ans (sous présence d'un justificatif)

Remarques : toutes les cartes de 10 entrées sont valables 1 an à la date d'achat.

Activités aquatiques (avec encadrement fourni par la structure)	2013/2014
Plein tarif et tarif réduit CAPE	7 €
Plein tarif et tarif réduit hors CAPE	9 €
Abonnement trimestriel CAPE (1 activité)	70 €
Abonnement trimestriel hors CAPE (1 activité)	90 €
Abonnement annuel CAPE (1 activité)	185 €
Abonnement annuel hors CAPE (1 activité)	240 €
Stage de natation 1 semaine 5 cours CAPE	35 €
Stage de natation 2 semaines 10 cours CAPE	70 €
Stage de natation 1 semaine 5 cours hors CAPE	45 €
Stage de natation 2 semaines 10 cours hors CAPE	90 €

Aucun remboursement ne sera effectué notamment dans le cadre d'absence durant les abonnements ou stages

#### Accès GRATUIT

- pour les centres de loisirs et pour les associations sportives situées sur le territoire de la Cape et dont les activités nécessitent l'utilisation d'une piscine.
- pour les enfants de moins de 3 ans.

#### Pour les comités d'entreprises du territoire de la CAPE (billetterie piscine ; support non comptabilisé):

A partir du tarif pour une carte de 10 entrées, application d'une remise de 5 % pour l'achat de 10 cartes au minimum,

Soit 23,35€ (tarif carte tarif plein) x 10 = 233,5x95 % = 221,82 €

Soit 19,20€ (tarif carte tarif réduit) x 10 = 192x95% = 182,40 €

Soit 35,60 € (tarif carte plein tarif hors cape) x 10 = 356x95 % = 338,20 €

Soit 30,60 € (tarif carte tarif réduit hors cape) x 10 = 306x95% = 290,7 €

Comme l'année dernière, une remise plus importante (10%) est accordée pour l'achat de 20 cartes :

A partir de 20 carnets, application d'une remise de 10%,

Soit 23,35 € (tarif carte tarif plein) x 10 = 233,5x90 % = 210,15 €

Soit 19,20 € (tarif carte tarif réduit) x 10 = 192x90% = 172,80 €

Soit 35,60 € (tarif carte plein tarif hors cape) x 10 = 356x90 % = 320,40 €

Soit 30,60 € (tarif carte tarif réduit hors cape) x 10 = 306x90% = 275,40 €

## 2.2 Tarifs publics Espace Nautique de la Grande Garenne

Les tarifs réduits s'appliquent aux moins de 18 ans, aux étudiants, aux chômeurs, ainsi qu'aux personnes de plus de 65 ans

Espace	Produits	Type de tarif	Tarif CAPE 2012/2013	Tarif CAPE 2013/2014	Tarif hors CAPE 2012/2013	Tarif hors CAPE 2013/2014
Piscine	1 entrée piscine	Plein tarif	3,80 €	3,80 €	4,20 €	4,20 €
		Tarif réduit	3,00 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €
		Gratuité (-3ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Carte 12 entrées piscine	Plein tarif	38,00 €	38,00 €	43,00 €	43,00 €
		Tarif réduit	30,00 €	30,00 €	33,00 €	33,00 €
	Brevet de natation	Plein tarif	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
	Spectacle de natation synchronisé	Plein tarif	inexistant	2,00 €	inexistant	2,00 €
	Perte de clefs de vestiaires individuels	Plein tarif	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
	Abonnement annuel piscine (volume limité à 50 abonnements)	Plein tarif	148,00 €	148,00 €	158,00 €	158,00 €
		Tarif réduit	118,00 €	118,00 €	128,00 €	128,00 €
	1 activité piscine (entrée incluse)	Plein tarif	9,50 €	9,50 €	11,60 €	11,60 €
	Carte 12 activités piscine (entrée incluse)	Plein tarif	102,00 €	102,00 €	123,00 €	123,00 €
	Abonnement trimestriel	Plein tarif	92,00 €	92,00 €	112,00 €	112,00 €
	Abonnement annuel activités aquatiques Payables en 3 fois	Plein tarif	240,00 €	250,00 €	295,00 €	305,00 €
	Bientôt maman carte de 6 séances	Plein tarif	51,00 €	51,00 €	61,00 €	61,00 €
	Anniversaire	Par enfant	9,50 €	9,50 €	9,50 €	9,50 €
	1 à 119 tickets (CE)	Plein tarif	3,40 €	3,40 €	3,90 €	3,90 €
120 à 239 tickets (CE)	Plein tarif	3,30 €	3,30 €	3,80 €	3,80 €	
240 tickets et plus (CE)	Plein tarif	3,25 €	3,25 €	3,70 €	3,70 €	
Balnéo + Piscine	1 entrée balnéo + piscine	Plein tarif	8,50 €	8,50 €	9,50 €	9,50 €
	Carte 12 entrées balnéo + piscine	Plein tarif	85,00 €	85,00 €	95,00 €	95,00 €
Forme Fitness (avec balnéo et piscine intégrés)	1 entrée forme	Plein tarif	12,70 €	12,70 €	14,70 €	14,70 €
		Tarif réduit	10,10 €	10,10 €	11,80 €	11,80 €
	1 à 119 tickets (CE)	Plein tarif	11,30 €	11,30 €	13,20 €	13,20 €
	120 à 239 tickets (CE)	Plein tarif	11,00 €	11,00 €	12,90 €	12,90 €
	240 tickets et plus (CE)	Plein tarif	10,80 €	10,80 €	12,60 €	12,60 €
	Carte avantage	Plein tarif	inexistant	4,00 €	inexistant	4,00 €
	Carte 12 entrées forme	Plein tarif	127,00 €	127,00 €	147,00 €	147,00 €
		Tarif réduit	101,00 €	101,00 €	118,00 €	118,00 €
	Abonnement trimestriel forme	Plein tarif	210,00 €	210,00 €	240,00 €	240,00 €
		Tarif réduit	169,00 €	169,00 €	194,00 €	194,00 €
		CE (15%)	179,00 €	179,00 €	204,00 €	204,00 €
	Abonnement annuel forme	Plein tarif	520,00 €	520,00 €	570,00 €	570,00 €
		Tarif réduit	420,00 €	420,00 €	460,00 €	460,00 €
		CE (15%)	442,00 €	442,00 €	485,00 €	485,00 €
	Pass annuel + 1 séance d'aquagym	Plein tarif	658,00 €	658,00 €	740,00 €	740,00 €
		Tarif réduit	556,00 €	556,00 €	628,00 €	628,00 €
Abonnement mensuel valable de mi-juin à mi-septembre	Plein tarif	59,00 €	59,00 €	69,00 €	69,00 €	
1 entrée unitaire + 1 soin visage ou corps 30 mn	Plein tarif	41,00 €	41,00 €	49,00 €	49,00 €	
1 entrée unitaire + 1 soin visage ou corps 60 mn	Plein tarif	71,00 €	71,00 €	85,00 €	85,00 €	



## Tarifs subdélégation institut de beauté

	Prix soumis à validation	Prix déjà pratiqué	Prix du marché constaté
SOIN DECOUVERTE VISAGE OU CORPS	<b>1 € LA MINUTE</b>	OUI AVEC LE MASSAGE DECOUVERTE	SEUIL MINIMAL DE RENTABILITE EN TERME DE PRODUIT SPA
<b><u>Soin visage</u></b>			
SOIN COUP D'ECLAT 1H CINQ MONDES	69€	OUI EN 30 MN à 39€	95€ Chez Cinq mondes Paris
SOIN MASSAGE DU VISAGE REGENERANT 1H CINQ MONDES	72€		95€ Chez Cinq mondes Paris
<b><u>Maquillage</u></b>			
Jour	29	19	
Soir	39	29	
<b><u>Produits cosmétiques les Sens de Marrakech</u></b>			
Lait corps	32	NOUVEAU	Prix de revente
Recharge lait corps	23	NOUVEAU	pratiqué par la marque
Huile corps		NOUVEAU	
Recharge huile	42 36	NOUVEAU	
GOMMAGE	34	NOUVEAU	
Recharge gommage	28	NOUVEAU	
Gel douche	24	NOUVEAU	
Gelée scintillante	24,50	NOUVEAU	
Poudre d'or	13	NOUVEAU	
Eau de Parfum	45	NOUVEAU	

***A noter que les tarifs inchangés ne sont pas repris dans ce rapport afin d'alléger les tableaux et leur lecture***

## Tarifs activités coaching sportif + power plate

Les tarifs existants (votés en Conseil Communautaire le 23 juin 2010) ne sont pas modifiés :

*Pour rappel :*

10 séances d'1/2 heure :	200 €
20 séances d'1/2 heure :	360 €
40 séances d'1/2 heure :	640 €
10 séances d'1 heure :	400 €
20 séances d'1 heure :	720 €
40 séances d'1 heure :	1 280 €

**3. Tarifs d'occupation des courts de squash du stade de Pacy-Ménilles :**  
*(applicables au 31 août 2013)*

<b>SQUASH</b>	Tarifs actuels	Tarifs A partir du 31 août 2013	Tarifs CE (- 15%) A partir du 31 août 2013
- 1 Créneau horaire par an pour habitants, Comités d'Entreprises et autres structures CAPE :	308€	308€	261€
- Les abonnements pris en cours d'année étant calculés au prorata temporis sur une base hebdomadaire jusqu'au 31 décembre	6.40€	supprimés	supprimés
- 1 Créneau horaire par an pour habitants, Comités d'Entreprises et autres structures hors CAPE	357€	357€	303€
- Les abonnements pris en cours d'année étant calculés au prorata temporis sur une base hebdomadaire jusqu'au 31 décembre	7.40€		
Occupation occasionnelle à l'heure	9€	9€	7,65€
Cartes accès squash	2€	2€	2€
Droit d'entrée	16.70€	supprimés	supprimés

★★★★★

**Rapport 89/06/2013**

**Nouvelle tarification pour l'accueil de loisirs situé dans l'école du quartier des Douers**

Ce rapport est présenté par Monsieur Pascal LEHONGRE, en l'absence de Madame Céline MIRAUD, excusée.

Monsieur PIEDNOIR reconnaît dans cette proposition une officialisation de la pérennisation du périscolaire et s'en satisfait.

Il considère qu'il serait pertinent d'inclure les repas, sachant qu'une mise à disposition de la cantine à la Cape, pourrait être accordée par la ville de Vernon, à titre gracieux.

Monsieur VOLPATTI se dit surpris par cette suggestion qui aurait dû être évoquée, selon lui, beaucoup plus en amont.

Il rappelle la situation atypique de l'ALSH des Boutardes qui ne suppose pas la mise en place de ce service.

Il propose de voter la délibération telle que présentée ce soir puis, en fonction des inscriptions et surtout, des demandes, d'envisager une réflexion sur ce point.

Monsieur PIEDNOIR prend acte de cette proposition et apprécie que la discussion reste ouverte sur ce sujet. Il conteste cependant la remarque de Monsieur VOLPATTI, confirmant que cette question a déjà été évoquée à la genèse du projet. Il conclut, qu'en conséquence, il votera favorablement pour ce rapport.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider la nouvelle tarification pour l'accueil de loisirs des Douers applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013, telle que jointe *en annexe* ;
- de valider le nouveau tarif, tel que joint *en annexe*, pour l'accueil périscolaire des Douers applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

★★★★★

### Rapport 90/06/2013

#### Tarification locations et spectacles de l'espace Philippe Auguste pour la saison 2013-2014

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Pascal JOLLY.

Monsieur PIEDNOIR constate que les associations ne sont pas respectueuses des lieux et regrette l'instauration d'un tarif pour « forfait ménage supplémentaire ».

Monsieur JOLLY, appuyé par Monsieur VOLPATTI, soulignent un problème de civisme. Monsieur JOLLY précise que ce tarif sera appliqué uniquement si le ménage « classique » ne suffit pas ; le but étant de dissuader les utilisateurs peu scrupuleux.

Monsieur PIEDNOIR soumet l'idée de mise en place d'une caution.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la liste des tarifs applicables, dès septembre 2013, pour la billetterie des spectacles et pour les locations des salles (*en annexe*).

★★★★★★

### Rapport 91/06/2013

#### Tarification locations et spectacles du centre culturel Guy Gambu pour la saison 2013-2014

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Pascal JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la liste des tarifs applicables, dès septembre 2013, pour la billetterie des spectacles et pour la location du théâtre (*en annexe*).

★★★★★★

### Rapport 92/06/2013

#### Autorisation de Programme n° 201114 « Eau en régie – renouvellement canalisations et branchements » - révision

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de réviser l'autorisation de programme suivante :  
*n° 201114 – Eau en régie – renouvellement canalisations et branchements*

Montant total et répartition des crédits de paiement :

Année	Montant
2011	100 000 €
2012	405 000 €
2013	30 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>535 000 €</b>

★★★★★★

**Rapport 93/06/2013**  
**Budget annexe Eau en régie 2013 – Décision Modificative n°2**

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de décision modificative n° 2 du budget annexe de l'Eau en régie, telle que présentée en séance.

★ ★ ★ ★ ★

**Rapport 94/06/2013**  
**Ecole de musique de Saint-Marcel – tarif de location d'instrument pour la saison 2013-2014**

---

Ce rapport est présenté par Monsieur Pascal JOLLY.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de reconduire pour la saison 2013-2014, le tarif de location d'instrument à l'Ecole de musique de Saint-Marcel, soit *200 € (deux cents euros) par instrument et par an.*

★ ★ ★ ★ ★

En réponse à Monsieur POUCHIN, Monsieur VOLPATTI informe les délégués que 15 communes n'ont pas encore fait parvenir leur délibération sur l'accord local relatif à la composition de l'assemblée. Il n'est donc pas en mesure, pour le moment, d'en connaître le résultat.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 18h45.

**Le Président,**

**Gérard VOLPATTI**



Annexe à la délibération 89/06/2013 du Conseil Communautaire du 24 juin 2013

**Nouvelle tarification pour l'accueil de loisirs situé dans l'école du quartier des Douers**

<b>Enfance &amp; Jeunesse - ALSH BOUTARDES - TARIFS 2013</b>						
<b>(en €)</b>	<b>ALSH : accueil à la journée (sans repas)</b>			<b>tous les ALSH : 1/2 journée (uniquement le mercredi en période scolaire)</b>		
ressources mensuelles	famille de 1 enfant	famille de 2 enfants	famille de 3 enfants	famille de 1 enfant	famille de 2 enfants	famille de 3 enfants
de à	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>
0 610	1,60 €	1,30 €	0,95 €	1,15 €	0,90 €	0,65 €
611 1067	3,40 €	3,20 €	2,80 €	2,35 €	2,20 €	1,95 €
1068 1372	3,95 €	3,55 €	3,30 €	2,75 €	2,50 €	2,30 €
1373 1524	4,50 €	3,95 €	3,60 €	3,15 €	2,75 €	2,55 €
1525 1829	5,05 €	4,40 €	4,00 €	3,55 €	3,05 €	2,80 €
1830 2134	5,50 €	4,80 €	4,25 €	3,85 €	3,35 €	3,00 €
2135 2439	6,50 €	5,70 €	5,10 €	4,55 €	4,00 €	3,60 €
2440 2744	7,60 €	6,50 €	5,60 €	5,30 €	4,55 €	3,90 €
2745 3048	8,25 €	7,10 €	6,30 €	5,75 €	5,00 €	4,40 €
3049 3352	8,90 €	7,80 €	6,95 €	6,25 €	5,45 €	4,85 €
3353 et plus ou autre régime	9,60 €	8,65 €	7,80 €	6,70 €	6,05 €	5,45 €
hors CAPE	16,65 €	16,65 €	16,65 €	12,15 €	12,15 €	12,15 €
employés CAPE logeant hors territoire	9,50 €	9,50 €	9,50 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €

**Tarification des locations et spectacles de l'espace Philippe Auguste (année 2013/2014)****TARIFS ET OPTIONS  
DE L'ESPACE PHILIPPE-AUGUSTE**

<b>LIBELLE</b>	saison 2008-2009	Saison 2009-2010	Saison 2010-2011	Saison 2011-2012	Saison 2012-2013	<b>DECISION saison 2013-2014</b>
<b>THEATRE - AUDITORIUM</b>						
<b>1/2 journée (4H00 maximum)</b>						
Associations CAPE	333 €	350 €	350 €	361 €	361 €	<b>361 €</b>
Associations hors CAPE et C.E.	665 €	700 €	700 €	721 €	721 €	<b>721 €</b>
Manifestations à but commercial	998 €	1 048 €	1 048 €	1 079 €	1 079 €	<b>1 079 €</b>
<b>Journée (8H00 maximum)</b>						
Associations CAPE	499 €	524 €	524 €	540 €	540 €	<b>540 €</b>
Associations hors CAPE et C.E.	1 331 €	1 398 €	1 398 €	1 440 €	1 440 €	<b>1 440 €</b>
Manifestations à but commercial	1 797 €	1 887 €	1 887 €	1 944 €	1 944 €	<b>1 944 €</b>
<b>Journée complète (12H00 maximum)</b>						
Associations CAPE	665 €	700 €	700 €	721 €	721 €	<b>721 €</b>
Associations hors CAPE et C.E.	1 664 €	1 748 €	1 748 €	1 800 €	1 800 €	<b>1 800 €</b>
Manifestations à but commercial	2 529 €	2 656 €	2 656 €	2 736 €	2 736 €	<b>2 736 €</b>
<b>Répétition supplémentaire</b>						
Associations CAPE	166 €	175 €	175 €	180 €	180 €	<b>180 €</b>
Associations hors CAPE et C.E.	233 €	245 €	245 €	252 €	252 €	<b>252 €</b>
Manifestations à but commercial	665 €	700 €	700 €	721 €	721 €	<b>721 €</b>
<b>Caution</b>						
	862 €	862 €	862 €	888 €	888 €	<b>888 €</b>
<b>Dépassement d'horaire avant minuit (1 heure)</b>						<b>100 €</b>
<b>Dépassement d'horaire après minuit (1 heure)</b>						<b>240 €</b>
<b>Forfait ménage supplémentaire</b>				60 €	60 €	<b>60 €</b>
<b>Hôtesse (présence obligatoire de 2 hôtesse)</b>						
Vacation de 3 heures (dans la journée uniquement)	83 €	83 €	83 €	86 €	86 €	<b>86 €</b>
Vacation de 4 heures	117 €	117 €	117 €	121 €	121 €	<b>121 €</b>
Heure supplémentaire	34 €	34 €	34 €	36 €	36 €	<b>36 €</b>
<b>Techniciens</b>						
<b>Technicien supplémentaire (4 heures)</b>						<b>137 €</b>
<b>Heure supplémentaire avant minuit</b>						<b>52 €</b>
<b>Heure supplémentaire après minuit</b>						<b>240 €</b>
<b>Agent Sécurité Incendie (SSIAP1)</b>						
forfait de 3 heures en journée		78 €	84 €	90 €	90 €	<b>90 €</b>
forfait de 3 heures en soirée			88 €	93 €	93 €	<b>93 €</b>
forfait de 3 heures le dimanche			99 €	99 €	99 €	<b>99 €</b>
heure supplémentaire		26 €	30 €	35 €	35 €	<b>35 €</b>

<b>Matériel</b>						
Micro H.F.	80 €	80 €	80 €	82 €	82 €	<b>82 €</b>
Machine à fumée	50 €	50 €	50 €	52 €	52 €	<b>52 €</b>
Pack de 6 Projecteurs asservis (la journée)	102 €	102 €	102 €	105 €	105 €	<b>105 €</b>
<b>Forfait montage : décors, lumières, son</b>	170 €	170 €	170 €	175 €	175 €	<b>175 €</b>
Poursuite avec technicien	150 €	150 €	150 €	155 €	155 €	<b>155 €</b>
Poursuite sans technicien	80 €	80 €	80 €	83 €	83 €	<b>83 €</b>
Tapis de danse	160 €	160 €	160 €	165 €	165 €	<b>165 €</b>
Praticable	11 €	8 €	8 €	8 €	8 €	<b>8 €</b>
Piano 1/4 de queue Yamaha (accord non compris)	120 €	120 €	120 €	124 €	124 €	<b>124 €</b>
Piano 1/2 queue Fazioli (accord non compris)	399 €	399 €	399 €	411 €	411 €	<b>411 €</b>
Accord du piano	100 €	100 €	100 €	103 €	103 €	<b>103 €</b>
Vidéoprojecteur <b>NEC</b> : asso CAPE	200 €	200 €	200 €	206 €	206 €	<b>220 €</b>
Vidéoprojecteur <b>NEC</b> : autres réservataires	350 €	350 €	350 €	360 €	360 €	<b>380 €</b>

## SALLE VIKINGS

<b>1/2 journée (4H maximum)</b>						
Associations CAPE	260 €	260 €	260 €	268 €	268 €	<b>268 €</b>
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	160 €	160 €	160 €	165 €	165 €	<b>165 €</b>
Autres organismes / Comités d'Entreprises	360 €	360 €	360 €	371 €	371 €	<b>371 €</b>
Organismes à but commercial	1 059 €	1 059 €	1 059 €	1 080 €	1 080 €	<b>1 080 €</b>

<b>journée (8H maximum)</b>						
Associations CAPE	360 €	360 €	360 €	371 €	371 €	<b>371 €</b>
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	260 €	260 €	260 €	268 €	268 €	<b>268 €</b>
Autres organismes / Comités d'Entreprises	659 €	659 €	659 €	679 €	679 €	<b>679 €</b>
Organismes à but commercial	1 658 €	1 658 €	1 658 €	1 708 €	1 708 €	<b>1 708 €</b>

<b>journée complète (12H maximum)</b>						
Associations CAPE	460 €	460 €	460 €	474 €	474 €	<b>474 €</b>
Associations CAPE <i>Assemblée générale (1x an)</i>	310 €	310 €	310 €	320 €	320 €	<b>320 €</b>
Autres organismes / Comités d'Entreprises	809 €	809 €	809 €	834 €	834 €	<b>834 €</b>
Organismes à but commercial	2 156 €	2 156 €	2 156 €	2 221 €	2 221 €	<b>2 221 €</b>

<b>Au delà de 3 jours de location - journée supplémentaire</b>						
Associations CAPE	326 €	326 €	326 €	336 €	336 €	<b>336 €</b>
Autres organismes / Comités d'Entreprises	559 €	559 €	559 €	576 €	576 €	<b>576 €</b>
Organismes à but commercial	1 391 €	1 391 €	1 391 €	1 433 €	1 433 €	<b>1 433 €</b>

<b>Caution</b>	536 €	536 €	536 €	552 €	552 €	<b>552 €</b>
----------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------------

Heure supplémentaire associations CAPE		66 €	66 €	68 €	68 €	<b>68 €</b>
Heure supplémentaire autres organismes		90 €	90 €	93 €	93 €	<b>93 €</b>
Heure supplémentaire organismes à but commercial		265 €	265 €	273 €	273 €	<b>273 €</b>
Heure supplémentaire après 3 heures du matin		182 €	182 €	188 €	188 €	<b>188 €</b>
<b>Forfait ménage supplémentaire</b>						<b>40 €</b>

<b>Matériel</b>						
Coupes à champagne						
la 1ère centaine	40 €	40 €	40 €	41 €	41 €	<b>41 €</b>

la centaine suivante	20 €	20 €	20 €	21 €	21 €	21 €
Verres à jus de fruits						
la centaine	40 €	40 €	40 €	41 €	41 €	41 €
Tasses à café						
la centaine	40 €	40 €	40 €	41 €	41 €	41 €
Praticable	11 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €
Démontage podium	200 €	200 €	200 €	206 €	206 €	206 €
Panneau d'exposition	11 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €
Sonorisation comprenant : 3 micros filaires / lecteur CD / console de mixage / haut parleur 2 MTD 112	153 €	153 €	153 €	158 €	158 €	158 €
Sonorisation comprenant : 3 micros filaires / 1 HF / lecteur CD / console de mixage / haut parleur 2 MTD 112					240 €	240 €
<b>Micro filaire (seul)</b>						30 €
Micro HF	78 €	78 €	78 €	82 €	82 €	82 €
Ecran de projection	40 €	40 €	40 €	41 €	41 €	41 €
<b>Vidéoprojecteur SANYO : asso CAPE</b>						206 €
<b>Vidéoprojecteur SANYO : autres réservataires</b>						360 €
Forfait montage : décors et lumières	60 €	60 €	60 €	62 €	62 €	62 €
Forfait 4 heures technicien son et lumière		100 €	100 €	103 €	103 €	103 €
Projecteurs (unité) : PC. PAR. Découpe. Cycliode. Barre ACL. BT		5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
Pied de projecteur		5 €	5 €	5 €	5 €	5 €
Jeux d'orgue 520 avec technicien (journée)		300 €	300 €	309 €	309 €	309 €
Jeux d'orgue MX 48, 24 circuits (journée)		50 €	50 €	52 €	52 €	52 €
Pack lumière : 12 PC, 4 découpes, 12 Par, 2 pieds (journée)		100 €	100 €	103 €	103 €	103 €

## SALLE PIERRE MAUBERT

<b>1/2 journée (4H00 maximum)</b>						
Associations CAPE	34 €	35 €	35 €	36 €	36 €	36 €
Autres organismes et C.E.	66 €	70 €	70 €	72 €	72 €	72 €
Organismes à but commercial	133 €	140 €	140 €	144 €	144 €	144 €

<b>journée (8 h 00 maximum)</b>						
Associations CAPE	50 €	53 €	53 €	55 €	55 €	55 €
Autres organismes et C.E.	100 €	106 €	106 €	109 €	109 €	109 €
Organismes à but commercial	166 €	212 €	212 €	218 €	218 €	218 €

<b>journée et soirée (12 h 00 maximum)</b>						
Associations CAPE			70 €	72 €	72 €	72 €
Autres organismes et C.E.			140 €	144 €	144 €	144 €
Organismes à but commercial			280 €	288 €	288 €	288 €

Heure supplémentaire associations CAPE				9 €	9 €	9 €
Heure supplémentaire autres organismes				17 €	17 €	17 €
Heure supplémentaire organismes à but commercial				35 €	35 €	35 €

<b>Semaine de 7 jours</b>						
Associations CAPE	200 €	225 €	225 €	232 €	232 €	232 €
Autres organismes et C.E.	333 €	450 €	450 €	464 €	464 €	464 €
Organismes à but commercial	599 €	900 €	900 €	927 €	927 €	927 €



<b>Caution</b>	390 €	390 €	390 €	402 €	402 €	<b>402 €</b>
<b>Forfait ménage supplémentaire</b>						<b>40 €</b>

<b>Matériel</b>						
Salle sonorisée type conférence (2 enceintes amp. Table de mixage, 2 micros filaires)	51 €	51 €	51 €	53 €	58 €	<b>58 €</b>
Salle sonorisée type conférence (2 enceintes amp. Table de mixage, 2 micros filaires et 1 micro HF)					140 €	<b>140 €</b>
<b>Micro filaire (seul)</b>						<b>30 €</b>
Micro HF	78 €	78 €	78 €	82 €	82 €	<b>82 €</b>
Panneau d'exposition	11 €	8 €	8 €	8 €	8 €	<b>8 €</b>

## ESPACE PHILIPPE-AUGUSTE

saison 2013-2014

### Tarifs des billets spectacles

Tarif Adulte	Tarif CE/groupe	Tarif réduit	scol soirée
28 €	25 €	20 €	10 €
20 €	18 €	16 €	10 €
15 €	13 €	11 €	10 €

Abonnement 3 spectacles minimum	
Adulte	Réduit
25 €	16 €
18 €	14 €
13 €	9 €

Spectacle partenaire SNEL "sortie chez nos voisins"	15 €	12 €	ticket navette 4€
--	------	------	-------------------

Concert conservatoire:	8€(PT) 2€(TR)
------------------------	---------------

Petite forme / cabaret / JP en famille	11 €(PT) 8 €(TR)
Jeune Public	6 €

Scolaires (maternelles & primaires)	2 €	CAPE
	5 €	hors CAPE

Scolaires (collèges & lycées)	6 €	CAPE
	8 €	hors CAPE

Automne en Normandie	tarif rouge: 27€,22€,12€ tarif jaune : 21€,17€,10€
----------------------	---

Vestiaire	1 €
Boisson sans alcool	1,5 €
Boisson avec alcool	2 €

**PT: Plein Tarif**

**TR: Tarif Réduit**

**Tarification des locations et spectacles du centre culturel Guy Gambu (année 2013/2014)****I. TARIFS LOCATIONS - 2013-2014**

	2012	2013
Congrès 1/2 journée	1 170 €	<b>1 170 €</b>
Congrès journée	2 270 €	<b>2 270 €</b>
Représentations Associations CAPE	490 €	<b>490 €</b>
Représentations Associations HORS CAPE	1 136 €	<b>1 136 €</b>
Conférence, Film	490 €	<b>490 €</b>
Opération commerciale, espace intérieur	685 €	<b>685 €</b>
Opération commerciale, espace extérieur	458 €	<b>458 €</b>
Opération commerciale intérieur et extérieur	855 €	<b>855 €</b>
Salle de danse	287 €	<b>287 €</b>
Location parc électrique et sonorisation	568 €	<b>568 €</b>
Vacation d'un technicien (forfait)	331 €	<b>331 €</b>
Heures supplémentaires	+ 25 % du tarif principal pour la 1ere heure+ 15 % du tarif principal pour la 2ème heure	
	110 €	<b>110 €</b>
Caution de mise à disposition du centre culturel	1 025 €	<b>1 025 €</b>

## II. TARIFS SPECTACLES - 2013-2014

	<b>Tarif plein : P</b> <i>INDIVIDUEL</i> 2012/2013	INDIVIDUEL <b>2013-14</b>	<b>Tarif groupe : G</b> <i>CE - ASSOCIATION</i> 2012/2013	GRUPE <b>2013-14</b>	<b>Tarif réduit : R</b> <i>étudiant / demandeur d'emploi</i> 2012/2013	<i>étudiant / demandeur d'emploi</i> <b>2013-14</b>	<b>Tarif enfant : E</b> <i>-12 ans</i> 2012/2013	ENFANT <b>2013-14</b>
<b>CONFERENCES CAP MONDE</b>	11 €	<b>11,50 €</b>						
<b>SPECTACLES EXCEPTIONNELS</b>	44,50 €	<b>45 €</b>						
<b>TRES GRANDS SPECTACLES - DIVERS</b>	39,50 €	<b>40,00 €</b>						
<b>OPERA – GRANDS SPECTACLES - Divers</b>	37,50 €	<b>38,00 €</b>	33,00 €	<b>33,00 €</b>	19,50 €	<b>20,00 €</b>	11,00 €	<b>11,50 €</b>
<b>LYRIQUES théâtre et DANSE</b>	32,50 €	<b>33,00 €</b>	29,50 €	<b>30,00 €</b>	20,50 €	<b>21,00 €</b>		
<b>ABONNEMENT 4 LYRIQUES</b>	118,50 € en 2012			<b>120,00 € en 2013-14</b>				
<b>ABONNEMENT 5 LYRIQUES</b>	151,50 € en 2012			<b>154,00 € en 2013-14</b>				
<b>ABONNEMENT 2 OPERAS</b>				<b>66,00 € en 2013-14</b>				
<b>ABONNEMENT 3 PIECES</b>	89,00 € en 2012			89,00 € en 2013/2014				
<b>ABONNEMENT 5 PIECES</b>	148,00 € en 2012			148,00 € en 2013/2014				
<b>SERVITUDES A &amp; B</b>	21,00 €	<b>21,00 €</b>	16,00 €	<b>16,00 €</b>				
<b>DIVERS</b>	28,00 €	<b>28,00 €</b>	25,00 €	<b>25,00 €</b>				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES CAPE (maternelles et primaires)</b>	2,00 € en 2012			<b>2,00 € en 2013-14</b>				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES HORS CAPE (maternelles et primaires)</b>	5,00 € en 2012			<b>5,00 € en 2013-14</b>				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES CAPE (collèges et Lycées)</b>	6,00 € en 2012			<b>6,00 € en 2013-14</b>				
<b>SPECTACLES SCOLAIRES HORS CAPE (collèges et Lycées)</b>	8,00 € en 2012			<b>8 € en 2013-14</b>				

**NB : + 0,50 € par billet par achat en ligne**

<b>BOISSON - CONFISERIES</b>	<b>TARIFS 2013</b>	<b>TARIFS 2012</b>
Sodas, eau gazeuse, bière, jus de fruit	<b>3,70 €</b>	3,70 €
café, thé, eau	<b>3,20 €</b>	3,20 €
Bouteille de champagne	<b>26,00 €</b>	26,00 €
Bouteille de crémant	<b>18,50 €</b>	18,50 €
Confiseries	<b>2,60 €</b>	2,60 €
Bonbons	<b>3,70 €</b>	3,70 €
Glaces	<b>3,70 €</b>	3,70 €